

Ordonnance du Roy, portant règlement pour le service des officiers & soldats qui composent les quinze bataillons de milice que le Roy a destinez à fortifier ses régimens d'infanterie françoise, ceux de cavalerie & de dragons de son armée servant en Bohème, à l'exception des Carabiniers, qui seront rendus complets conformément à ses précédentes ordonnances. Du 25 avril 1742.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, portant règlement pour le service des officiers & soldats qui composent les quinze bataillons de milice que le Roy a destinez à fortifier ses régimens d'infanterie françoise, ceux de cavalerie & de dragons de son armée servant en Bohème, à l'exception des Carabiniers, qui seront rendus complets conformément à ses précédentes ordonnances. Du 25 avril 1742. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1742

Description matérielle : [7?] p. ; 31 cm.

Sujet(s) : armée

France

législation

18e siècle

texte réglementaire

règne de Louis XV 1715-1774